

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Mardi Treize du mois de Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, puis en cours de séance, du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – MM. Jocelyn CUIRASSIER – Christian THENARD – Mmes Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Mme Ghislaine GISORS (excusée ; pouvoir donné à Christian THENARD) – Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé) – Mme Marie-Antoinette LOLLIA (excusée) – M. Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Maguy THOMAR – Christiane GANE.

Madame Nadia CELINI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU
BUDGET 2018
DE LA VILLE DU GOSIER**

CM-2018-5S-DAF-72

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° CM-2010-1S-SF-02 du 18 février 2010, qui approuve le règlement budgétaire et financier de la Ville ;

Vu la délibération n° CM-2017-7S-DAF-105 en date du 14 décembre 2017, approuvant le budget primitif 2018 de la Ville ;

Vu la délibération n° CM-2018-3S-DAF-30 en date du 26 juin 2018, qui approuve le budget supplémentaire 2018 de la ville du Gosier ;

Vu l'avis favorable de la commission "Finances" en date du 5 novembre 2018 ;

Considérant la nécessité pour la collectivité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2018 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver la décision modificative n°2 du budget 2018 de la collectivité, conformément au tableau ci-après :

Section de Fonctionnement

Fonctionnement	Propositions nouvelles		Total
	Augmentations	Diminutions	
DÉPENSES			
<i>Chapitres</i>			
011 - Charges à caractère général	300 000,00 €		
012 - Charges de personnel	320 000,00 €		
65 - Charges de gestion courante			
67- Charges exceptionnelles	250 000,00 €		
68- Dotations aux provisions			
023- Virement à la section d'investissement		794 000,00 €	
Total	870 000,00 €	794 000,00 €	76 000,00 €
RECETTES			
<i>Chapitres</i>			
77- Produits exceptionnels	76 000,00 €		
Total	76 000,00 €	0,00 €	76 000,00 €

Section d'Investissement

Investissement	Propositions nouvelles		Total
	Augmentations	Diminutions	
DÉPENSES			
20- Immobilisations incorporelles	15 000,00 €		15 000,00 €
21-Immobilisations corporelles	392 085,00 €		392 085,00 €
1002 - Rhi Grand-Baie		223 625,00 €	-233 625,00 €
00120 - Extension du cimetière		257 000,00 €	-257 000,00 €
1601 - Réfection du stade municipal		1 456 250,00 €	-1 456 250,00 €
1602 - Aménagement du site de Leroux		163 000,00 €	-163 000,00 €
1606 - Construction du gymnase		100 000,00 €	-100 000,00 €
1607 - Modernisation de la médiathèque		285 800,00 €	-285 800,00 €
1702 - Eclairage public		630 000,00 €	-630 000,00 €
1703 - Réalisation des terrains de basket de B-Plaine		400 000,00 €	-400 000,00 €
1704 - Extension des carbets		25 000,00 €	-25 000,00 €
0024 - Aménagement de l'anse canot		388 250,00 €	-388 250,00 €
0025 - Aménagement de l'îlet du Gosier	40 000,00 €		40 000,00 €
0047- Travaux dans les écoles	200 000,00 €		200 000,00 €
21-213 Constructions	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €
TOTAL	2 147 085,00 €	3 938 925,00 €	-1 791 840,00 €
RECETTES			
20-2031 Etudes	500 000,00 €		500 000,00 €
23- 2313 Constructions	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
00120 - Extension du cimetière		145 000,00 €	-145 000,00 €
1601 - Réfection du stade municipal		540 500,00 €	-540 500,00 €
1602 - Aménagement du site de Leroux		144 300,00 €	-144 300,00 €
1605 - Réalisation des ateliers du pôle			

1606 - Construction du gymnase		48 240,00 €	-48 240,00 €
1607 - Modernisation de la médiathèque		226 200,00 €	-226 200,00 €
1702 - Eclairage public		464 000,00 €	-464 000,00 €
1703 - Réalisation des terrains de basket de B-Plaine		100 000,00 €	-100 000,00 €
0024 - Aménagement de l'anse canot		270 000,00 €	-270 000,00 €
13-1323 - Subvention Département (FAC 2018)	250 000,00 €		250 000,00 €
16- Emprunts en euros		809 600,00 €	-809 600,00 € €
021 - virement de la section de fonctionnement		794 000,00 €	-794 000,00 €
Total	1 750 000,00 €	3 541 840,00 €	-1 791 840,00 €

Equilibre global de la décision modificative n°2 au budget 2018

SECTIONS	Propositions nouvelles		Total
	Augmentations	Diminutions	
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	870 000,00 €	794 000,00 €	76 000,00 €
RECETTES	76 000,00 €	0,00 €	76 000,00 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	2 147 085,00 €	3 938 925,00 €	-1 791 840,00 €
RECETTES	1 750 000,00 €	3 541 840,00 €	-1 791 840,00 €
TOTAL RECETTES			- 1 715 840,00 €
TOTAL DEPENSES			-1 715 840,00 €

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le
14 NOV. 2018
 Et publication ou notification le
14 NOV. 2018

Fait et délibéré à Gosier, le 13 novembre 2018

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire *en place*
 Le Premier Adjoint

- José SEVERIEN -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Décision modificative numéro 2 au budget 2018 de la ville du Gosier

Date de transmission de l'acte : 14/11/2018

Date de réception de l'accusé de
réception : 14/11/2018

Numéro de l'acte : CM20185SDAF72 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20181113-CM20185SDAF72-DE

Date de décision : 13/11/2018

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Budgets et comptes
7.1.1.2. Autres actes budgétaires (B.A, B.S, D.M et C.A...)